

Saint Martin d'Hères, le 20 janvier 2016



Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie

Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Affaire suivie par : Caroline BIARD

Tél : 04 56 82 58 19

Mél. : caroline.biard@univ-grenoble-alpes.fr

**Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble -Alpes
Séance du mardi 19 janvier 2016**

N° 002 – D19.01.2016

L'an deux mil seize, le dix-neuf janvier à quatorze heures, le Conseil d'Administration de l'Université Grenoble-Alpes était rassemblé en séance plénière, en salle Doyen Maillet du bâtiment Pierre-Mendès-France après convocation légale, sous la présidence de Lise DUMASY, Présidente.

Point à l'ordre du jour : Désignation d'un Vice-Président fonctionnel « culture et culture scientifique»

Membres présents : Lise DUMASY, Marie-Laurence CARON FASAN, Hervé COURTOIS, Pierre THIBAUT, Jean-Philippe VUILLEZ, Lionel FILIPPI, Robert BONAMY, Mary CALLANAN, Kirsten MARTENS, Manuel MUNOZ, Françoise PAPA, Isabelle BORRAS, Gérard FORESTIER, Eric GUINET, Mitra KAFAI, Abdelmalek MABED, Orianna SOTO, Marine HAURILLON, Camille DUGELAY, Tanguy MAQUINGHEN, Clément ROUQUIER, Gaspard TERRAY, Laora VACHAUD, Jocelyne GARNIER, France-Dominique LOUIE, Sylvie VIANNET.

Membres représentés : Sébastien BERNARD (procuration à Manuel MUNOZ), Almudena DELGADO LARIOS (procuration à Lionel FILIPPI), Anne-Marie GRANET ABISSET (procuration à Hervé COURTOIS),

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération affichée le 21/02/16

Délibération transmise au contrôle de légalité du Rectorat le 21/02/16

Nicolas DARAGON (procuration à Jean-Philippe VUILLIEZ), Sylvie MARTIN MERCIER (procuration à Pierre THIBAUT), Claus HABFAST (procuration à Kirsten MARTENS), Walhid RACHIDI (procuration à Orianna SOTO), Edith BOLF (procuration à Isabelle BORRAS).

Membres absents ou excusés : Christoph SORGER, Ahmed LBATH.

Rapporteur : Mme Lise DUMASY, Présidente.

Vu les statuts de l'Université Grenoble-Alpes approuvés le 3 novembre 2015, et notamment l'article 22,

Madame Lise DUMASY propose la candidature de Mme Marie-Christine BORDEAUX au poste de Vice-Présidente en charge de la culture et de la culture scientifique,

A l'issue d'une présentation des missions du Vice-Président, il est procédé à un vote à bulletin secret.

Après dépouillement, le résultat du scrutin est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	26
Membres représentés	8
Nombre de votants	34
Voix favorables	32
Voix défavorable	2
Abstention	0

Au regard des votes, Madame Marie-Christine BORDEAUX est élue Vice-Présidente en charge de la culture et de la culture scientifique de l'Université Grenoble-Alpes au premier tour de scrutin à la majorité des membres du Conseil d'Administration.

Fait à St Martin d'Hères, le 20 janvier 2016

Pour la Présidente et par délégation
La Directrice générale des services adjointe,


Pour la Présidente
par délégation
La Directrice Générale des Services

Martine PEVET

Martine PEVET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération affichée le 20/02/16

Délibération transmise au contrôle de légalité du Rectorat le 02/02/16